



## **Commune de Mios**

### **Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Par délibération en date du 11 février 2019, le conseil municipal a approuvé le plan local d'urbanisme sur son territoire.

La dite délibération est affichée en mairie et en mairie annexe, pendant un mois à compter du 15 février 2019.

Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public en mairie, service urbanisme, aux jours et heures d'ouverture habituelles.

**Le Maire,**

Cédric PAIN